

SÉJOUR COLLECTIF DE VACANCES INDIVIDUELLES**SITUATION DE HANDICAP**

02 - BOUCLAGE



Formulaire 2017

DÉPARTEMENT N°

**Documents à adresser à l'organisateur
et à retourner, après le séjour, au siège de
La JPA, 21 rue d'Artois – 75008 PARIS**

**Rappel des justificatifs du dossier :
attestation organisateur du séjour + bilan du séjour
+ facture principale du séjour**

6. APRÈS-SÉJOUR / BILAN, partie 1

Après réception de ces justificatifs et vérifications d'usage, La JPA adressera les chèques vacances, **dans le courant du trimestre qui suit** (en principe, sous 90 jours, temps nécessaire pour les contrôles, les commandes et la fabrication des CV), **envoi en LR-AR à l'organisateur du séjour.**

ATTESTATION : RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DU SÉJOUR

JE SOUSSIGNÉ(E) Mme M.

FONCTION DU SIGNATAIRE

DÉNOMINATION DE L'ORGANISATION PRESTATAIRE DU SÉJOUR

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT BÉNÉFICIAIRE

ATTESTE

- ◆ Que le séjour de vacances collectives (type colos) organisé à du 2017 au 2017 a bien eu lieu.
- ◆ Avoir organisé une information aux parents sur le dispositif JPA/ANCV et les aides apportées.

- ◆ Que l'aide JPA/ANCV intervient effectivement **en déduction du coût supporté par les familles bénéficiaires.**
- ◆ Que le montant total de l'aide attribuée et notifiée par la commission s'élève à : €

DATE (obligatoire)

SIGNATURE ET CACHET DE L'ORGANISATION (obligatoire)

7. APRÈS-SÉJOUR / BILAN, partie 2

Cette partie peut être renseignée par le directeur du séjour, l'équipe d'animation ou les services sociaux en lien avec la famille du bénéficiaire.

- ◆ Si des actions de bilan après le séjour ont été réalisées, indiquer si elles ont pris la forme de :

Entretien individuel Réunion collective
Fête Autre

- ◆ Quels impacts avez-vous constaté sur les bénéficiaires des aides ? Impacts en termes de :

Renforcement des liens sociaux
Renforcement des liens familiaux

Renforcement de savoir-être, savoir-faire
Autonomie
Santé, bien-être
Insertion sociale
Autre

- ◆ Vous avez la possibilité de nous transmettre des photos (avec autorisation parentale), des carnets de voyage, des témoignages, des articles de presse...

Justificatifs financiers du séjour

Facture de l'organisation du séjour, notamment celle de l'hébergement et de l'accueil et/ou facture du transporteur